

Pour dire les choses tout uniment, nous aurions dû en venir au moins à une entente de principe au Cabinet avant de sonder les réactions du public. Je crois qu'une telle façon de procéder est essentielle sous un gouvernement responsable et dans une démocratie parlementaire.

Mûris par cette expérience sur la façon de régler la question de l'OTAN, nous avons procédé autrement par la suite, par exemple, lorsqu'il s'est agi de reconnaître la République populaire de Chine. Dès le début nous avons annoncé notre intention d'entreprendre des négociations pour l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin et nous avons invité le public à nous faire connaître ses réactions à cela. Naturellement, les négociations avec les Chinois furent menées secrètement et l'entente qui s'ensuivit prit une forme qu'il aurait été impossible de prévoir avec précision. Mais personne n'a jamais pu douter de nos intentions, ni au pays ni à l'étranger.

Ces premières expériences et l'intérêt accru du public à l'égard des affaires étrangères ont amené le Gouvernement à tenter quelque chose d'exceptionnel, soit la formulation d'une série de principes fondamentaux qui sous-tendent la politique étrangère du Canada. Après plusieurs mois de préparation et de débats au sein du Cabinet, cette formulation prenait enfin la forme d'une série de brochures intitulées "Politique étrangère au service des Canadiens".

Quelques journaux -- vous vous en souvenez sans doute -- ont critiqué l'illustration de la page couverture. On me dit que le beau sexe n'y est pas suffisamment représenté et que pas un des Canadiens qui sont là ne sourit. Je ne sais pas sous quel gouvernement la photo a été prise. D'autres commentateurs (soyons juste) ont porté leur critique plus loin que la page couverture et, bien qu'on n'ait pas manqué de critiquer la substance du document, j'ai l'impression qu'on a, le plus souvent, jugé comme étant opportune et louable la tentative de dégager une esquisse de la politique étrangère du Canada dans le cadre d'une philosophie. Aucun gouvernement, je pense -- en tout cas aucun gouvernement canadien -- n'avait jamais encore tenté de présenter à ses citoyens un exposé des principes régissant l'établissement des objectifs internationaux jugés prioritaires par lui. C'était la première fois qu'un gouvernement canadien indiquait clairement et avec méthode de quelle façon la politique étrangère du Canada pouvait servir les objectifs du pays. J'ajoute, entre parenthèses, que c'était la première fois, depuis dix ans que j'étais ministre, que l'ensemble du Cabinet étudiait délibérément les grands principes de notre politique étrangère d'ensemble.

"Politique étrangère au service des Canadiens" a suscité d'abondantes et utiles discussions mais, chose encore plus important, le document a servi à orienter le pays dans une direction dont je doute qu'aucun gouvernement s'éloigne avant bien des années. Tant que les affaires extérieures pouvaient être considérées comme allant de soi, tant que l'homme de la rue ne se sentait pas directement touché par les décisions de ce secteur, on pouvait sans crainte en abandonner l'étude aux éditorialistes, aux fonctionnaires et même à tel ou tel ministre.